



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-07006

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-07-08-00002 - arrêté modificatif juillet 2022 mall and market (2 pages)

Page 3

37-2022-07-08-00001 - publication RAA date de réunion (1 page)

Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-07-08-00002

arrêté modificatif juillet 2022 mall and market

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
SERVICE D'ANIMATION INTERMINISTERIELLE DES POLITIQUES PUBLIQUES
BUREAU DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

ARRÊTÉ MODIFICATIF portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses d'impact en application du III de l'article L 752-6 du code du commerce

La préfète d'Indre-et-Loire,

Vu le code du commerce et notamment ses articles L.752-6 (III et IV), R.752-6-1 à R,752-6-3 et A.752-1 ;

Vu la demande d'habilitation déposée le 3 octobre 2019 par la SAS MALL & MARKET domiciliée 18 rue Troyon – 75017 PARIS pour réaliser les analyses d'impact dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département d'Indre-et-Loire ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

Vu le code du commerce et notamment ses articles L.752-6 (III et IV), R.752-6-1 à R,752-6-3 et A.752-1 ;

Vu l'arrêté n°37-2019-12-17-009 du 17 décembre 2019 portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses d'impact ;

Vu la demande déposée le 30 juin 2022 par la SAS MALL & MARKET domiciliée 18 rue Troyon – 75017 PARIS pour réaliser les analyses d'impact dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département d'Indre-et-Loire ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

Article 1er :L'annexe citée à l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2019 portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses d'impact et les personnes affectées à l'activité est modifiée et figure en annexe du présent arrêté.

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2019 portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses d'impact sont inchangées.

Article 2 : La Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire et dont copie sera adressée à la direction départementale des territoires.

TOURS, le 8 juillet 2022

Pour la Préfète et par délégation,
le Directeur de Cabinet
Charles FOUMAUX

Annexe
Renseignements administratifs relatifs à l'entité juridique demandant l'habilitation
Statut juridique
SAS Siret : 440 989 572 R.C.S. Paris
Nom et adresse de l'organisme
Société MALL & MARKET Siège social : 18 rue Troyon – 75017 PARIS Tél : 01 58 05 15 15 adresse électronique : contact@mallandmarket.com
Représentant légal
M. Bertrand BOULLÉ
Personnes affectées à l'activité faisant l'objet de la demande d'habilitation
Mme Julia VASSELON-GAUDIN
Mme Maud GOUSSEF
M. Yacine TARIKET
M. Bertrand MARGUERIE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-07-08-00001

publication RAA date de réunion

Préfecture d'Indre-et-Loire
Service d'Animation Interministérielle des Politiques Publiques
Bureau de l'appui au développement local
Commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire

La commission interdépartementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire se réunira le jeudi 25 août 2022 à 9h30 afin de statuer sur la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la SAS DAMES DIS située dans la ZAC des Fougerolles Rue de la mairie de Lorraine 37 000 La Ville- Aux- Dames pour la construction d'un Drive sous enseigne LECLERC, situé dans la Zone d'Activités Grands mortiers au 96, avenue Jacques Duclos 37 700 Saint Pierre des Corps et composé d'une surface de vente totale de 711 m².
(Présidence : M Philippe FRANÇOIS Sous-Préfet de Loches)